



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## Déclaration FSU lors du GT AESH gestion des PIAL du 21 Janvier 2022

En préambule de ce GT sur les PIAL, le SNES-FSU, souhaite rappeler quelques éléments plus généraux sur l'état de l'école inclusive aujourd'hui, et sur la réalité d'un contexte local particulièrement dégradé par l'arrivée de ces fameux pôles inclusifs.

Nous défendons une école inclusive, les avancées amenées par la loi 2005 et nous portons les mandats d'une école inclusive raisonnée, qui se donne les moyens de penser et de prendre en charge la difficulté scolaire tout en réalisant une inclusion bénéfique pour toutes et tous : élèves, familles et personnels.

Or, on ne peut que constater la dégradation de la prise en charge des élèves en situation de handicap, la mutualisation qui était jadis exceptionnelle devient la norme puisque les PIAL le permettent. L'inclusion, comme l'éducation ne peut être efficace que si on donne les moyens aux personnels et aux élèves de réussir.

Alors, oui ce gouvernement affiche une volonté d'inclusion devenue « priorité nationale » mais en prenant bien soin de délégué le tout au niveau local. L'affichage est là, comme toujours avec M. Blanquer mais cela ne reste que de l'affichage !

Les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés avaient sur le papier 3 grands objectifs :

- **un accompagnement défini au plus près des besoins** de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun
- **plus de réactivité et plus de flexibilité** dans l'organisation de l'accompagnement humain dans les établissements scolaires et les écoles
- **une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail**

Un affichage de plus... sur le terrain force est de constater que la mutualisation quasi systématique des heures ne permet plus d'amener les élèves vers l'autonomie ! Ils doivent l'être et l'être très « très » rapidement puisque l'accompagnement devient accessoire a-t-elle point que nous constatons une augmentation des difficultés scolaire.

Plus de réactivité, plus de flexibilité ! Voilà la réalité de ces fameux PIAL, ils cachent une gestion libérale de l'inclusion, une école à moindre coût !

Les collègues AESH sont unanimes, Ils constatent une dégradation de leurs conditions de travail, ils précisent ne plus avoir le temps de s'occuper correctement des élèves et dénoncent des tensions quotidiennes en cause notamment : des changements de lieux d'exercices et surtout d'emploi du temps sans concertation préalable.

De plus, **cette crise sanitaire, nous démontre une fois encore le manque de réactivité de notre Ministre, mais aussi l'inefficacité des PIAL.** Les couacs sont répétitifs : entre « problème de communication académique » ; « mensonges ministériel » et « budget limité » Les AESH entre autre ont subi bien des mésaventures ces dernières années !

Etre AESH c'est devoir aller là où on nous demande d'aller sans broncher, c'est attendre gentiment des masques distribués avec parcimonie (et ce mot est encore trop fort), c'est aussi recevoir une boîte d'autotests à quelques jours de la date limite d'utilisation et ? Rien de plus, rien de plus ! Les AESH sont pourtant au plus près des élèves, le protocole ne mentionne même pas de précautions particulières pour ces derniers et nous estimons qu'ils sont en dangers.

Le diktat de « l'école ouverte » sans moyens supplémentaire et cette volonté de tenir à l'écart les organisations syndicales conduit vers la multiplication des cas positifs dans nos établissements scolaires. Les élèves, les familles et l'ensemble du personnel se retrouve confronté à une vague qui semble maintenant incontrôlable.

Cette vague est épidémique mais également protestataire et les annonces dérisoires du Ministre suite à la mobilisation historique de ce 13 janvier n'ont absolument pas calmé les esprits.

### **C'est pourquoi nous exigeons :**

- sur le plan sanitaire : des masques gratuits pour les élèves, des FFP2 pour les personnels qui le souhaitent, des capteurs de CO2 partout.
- des recrutements en nombre suffisant afin de limiter la mutualisation des heures d'accompagnements
- l'annulation des suppressions de postes et des moyens à hauteur des besoins pour toutes les catégories de personnels (enseignants, CPE, PSYen, CPE, AED, personnels infirmiers et sociaux)
- le retrait l'article 41 du projet de loi 3 DS